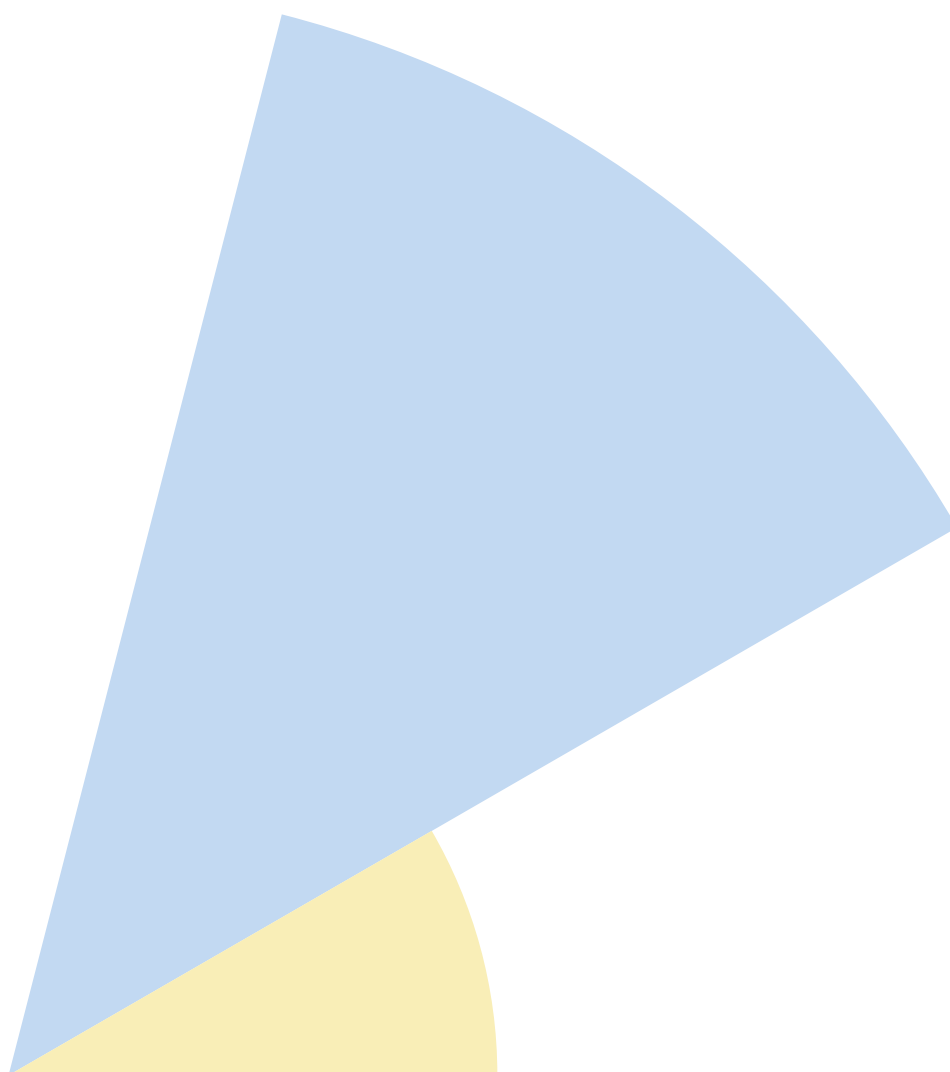


Département de la Drôme



Fiche départementale de la Drôme

En 2024, 4 800 enfants sont nés d'une mère domiciliée dans la Drôme, septième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances. Entre 1975 et 2024, ce nombre a un peu augmenté dans le département, alors qu'il a diminué dans la région. Depuis 2010, il a fortement baissé dans la Drôme, du fait notamment d'une fécondité plus faible des femmes les plus jeunes. Ce récent recul du nombre de naissances dans la Drôme est semblable à celui de la région. Par rapport à l'Ardèche, dont la variation de population est très proche, la baisse des naissances dans la Drôme est moins marquée.

La Drôme est le septième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances

En 2024, 4 800 bébés sont nés d'une mère domiciliée dans le département de la Drôme, le plaçant au septième rang des départements d'Auvergne-Rhône-Alpes, devant l'Ardèche (2 500). Le nombre de **naissances** dépend fortement de celui des **femmes en âge de procréer**. Dans la Drôme, ces dernières représentent 5,9 % de celles d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit le septième effectif ► **figure 1**. L'Ardèche en constitue le neuvième. Le nombre de naissances résulte aussi de l'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF). En 2024, il s'établit à 1,74 enfant par femme dans la Drôme, nettement au-dessus de celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (1,59). Il se positionne ainsi au premier rang des départements de la région, l'Ardèche occupant le cinquième (1,60), le Puy-de-Dôme ayant le moins élevé (1,45).

En 2024, dans la Drôme, on dénombre 9,2 naissances pour 1 000 habitants, un **taux de natalité** inférieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (9,5 ‰), mais supérieur à celui de l'Ardèche (7,4 ‰).

Depuis 2010, le nombre de naissances recule de 18,8 %, presque autant qu'en Auvergne-Rhône-Alpes

En 2024, dans la Drôme, le nombre de naissances est supérieur de 3,1 % à celui de 1975, alors qu'il a diminué dans la région (-7,1 %) ► **figure 2**. Depuis 2010, il a toutefois fortement chuté (-18,8 %), presque autant qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (-19,1 %). Sur cette même période, les naissances ont davantage baissé en Ardèche (-26,0 %). En 2024, dans la Drôme, le nombre de naissances recule de 0,3 % par rapport à 2023. Ce repli, proche de

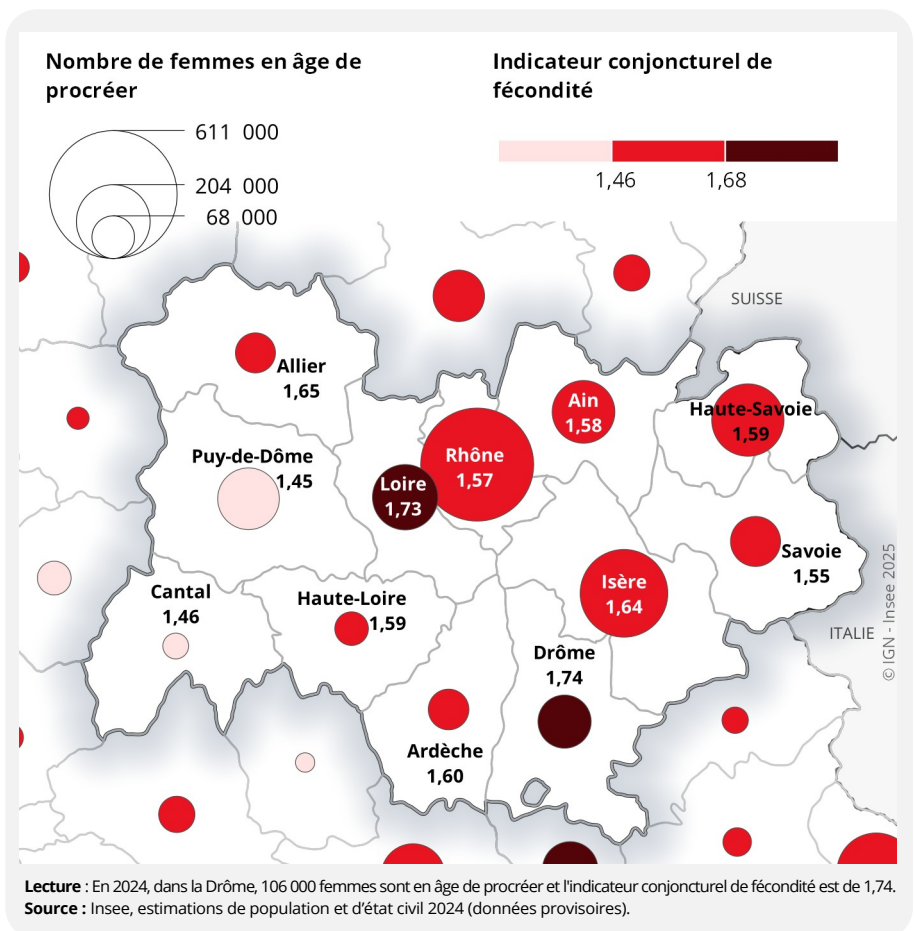
celui de la région (-0,2 %), est bien moins prononcé qu'entre 2022 et 2023 (-8,7 %). Cette chute des naissances représente un enjeu majeur pour l'avenir de la population active et de l'économie locale.

Un nombre d'enfants par femme plus faible explique cette baisse récente

L'évolution globale du nombre de naissances est le reflet de celle de l'ICF dont elle dépend fortement. Depuis 1975, l'évolution de l'ICF dans la Drôme suit celle

d'Auvergne-Rhône-Alpes, tout en lui étant nettement supérieur ► **figure 3**. L'ICF a atteint son plus haut niveau en 2011, à 2,17 enfants par femme, niveau au-dessus du seuil assurant le renouvellement naturel des générations (situé à 2,05). Il a depuis chuté pour atteindre 1,74 en 2024, un niveau stable par rapport à 2023 (1,73), mais inférieur à celui de 1975 (1,86). L'évolution du nombre de femmes en âge de procréer présentes sur un territoire influence toutefois celle du nombre des

► 1. Nombre de femmes en âge de procréer et indicateur conjoncturel de fécondité par département, en 2024

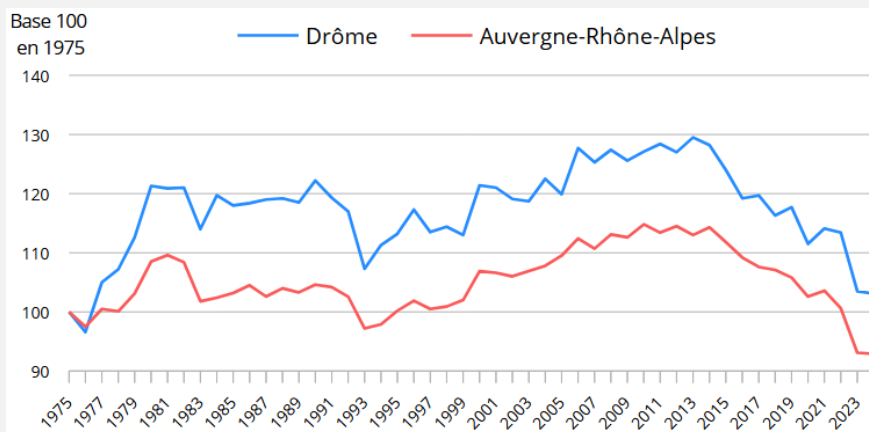


naissances. Or, depuis 2010, alors que le nombre de femmes en âge de procréer a un peu augmenté en Auvergne-Rhône-Alpes (+1,7 %), il a diminué de 1,7 % dans la Drôme. Par rapport à la région, cette baisse des naissances est toutefois compensée par un moindre repli de l'ICF. Sur cette même période, en Ardèche, le nombre de femmes en âge de procréer a baissé de 5,6 %. En revanche, depuis 1975, le nombre de femmes en âge de procréer a progressé un peu plus dans la Drôme qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (+23,8 % contre +21,0 %), tirant le nombre des naissances vers le haut sur cette période.

Les jeunes femmes font moins d'enfants qu'avant

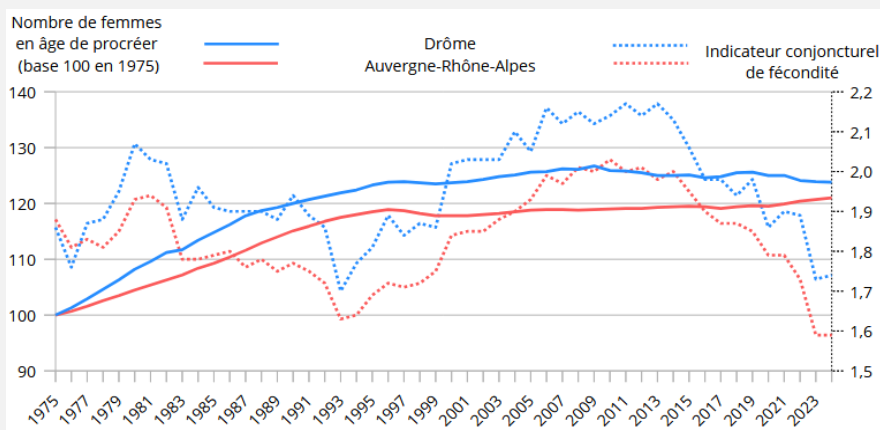
Dans la Drôme, les **taux de fécondité** plus faibles pour les femmes de moins de 34 ans expliquent essentiellement la baisse du nombre d'enfants par femme entre 2011 et 2024 ► **figure 4**. Ce récent recul du taux de fécondité des plus jeunes femmes pourrait être lié à de multiples facteurs, comme les incertitudes face à l'avenir, les rythmes de travail ou la place accordée à la parentalité. Depuis 1975, dans la Drôme comme en France métropolitaine, les femmes font des enfants plus tardivement. Cela est notamment dû à l'allongement général des études, plus marqué pour les filles, fréquemment suivies d'une période d'insertion professionnelle. Dans le département, les femmes ont atteint leur plus fort taux de fécondité à 24 ans en 1975, 28 ans en 2011 et 31 ans en 2024. Il s'élevait alors respectivement à 14,6, 16,7 et 13,8 enfants pour 100 femmes. En 2024, l'ICF dans la Drôme (1,74), plus élevé que dans la région (1,59), s'explique par des taux de fécondité supérieurs des femmes de moins de 30 ans. ●

► 2. Évolution du nombre de naissances dans la Drôme et en Auvergne-Rhône-Alpes depuis 1975



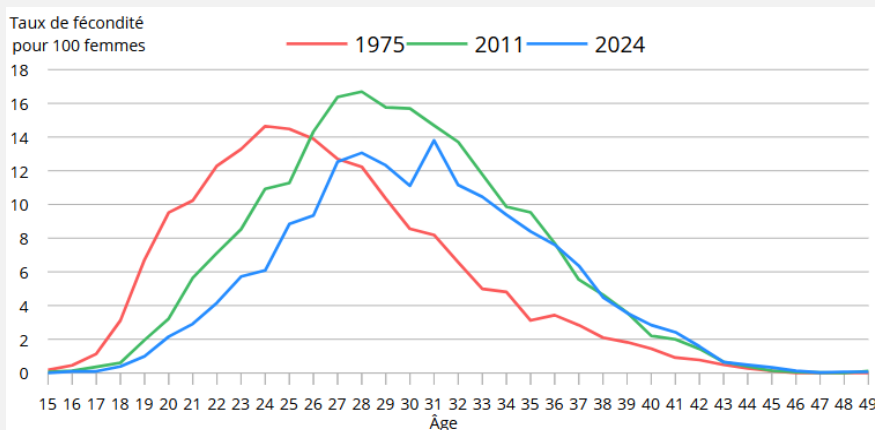
Lecture : Entre 1975 et 2024, le nombre de naissances dans la Drôme a augmenté de 3,1 %.
Source : Insee, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2024).

► 3. Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité et du nombre de femmes en âge de procréer depuis 1975



Lecture : Entre 1975 et 2024, le nombre de femmes en âge de procréer dans la Drôme a augmenté de 23,8 %.
Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2022, 2023 et 2024).

► 4. Taux de fécondité par âge dans la Drôme en 1975, 2011 et 2024



Lecture : En 2024, dans la Drôme, pour 100 femmes âgées de 31 ans, on enregistre, en moyenne, 13,8 naissances.
Champ : Femmes en âge de procréer résidant dans la Drôme.
Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2024).